

## COMPTE-RENDU REUNION DU 02 OCTOBRE 2002

---

Le Groupe « EAU » du S3PI de l'estuaire de l'Adour s'est réuni le 02 octobre 2002 à la Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz, 15 avenue du Maréchal Foch à Bayonne.

### PRESENTS

---

<b>Mme DEQUEKER</b>	Présidente du Groupe Eau – Conseillère Municipale de la Ville d'Anglet
<b>M. AMIEL</b>	D.R.I.R.E. Aquitaine
<b>M. AURIAULT</b>	Mairie de Bayonne – Service Environnement
<b>M. BAREILLE</b>	C.N.R.S. – Université de Pau et des Pays de l'Adour
<b>M. BERTHET</b>	Mairie d'Anglet – Services Techniques
<b>M. BONNOT</b>	Mairie de Tarnos – Directeur des Services Techniques
<b>M. BOTELLA</b>	Environnement Intervention
<b>M. COLIBEAU</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque
<b>Mme DUHART</b>	Mairie du Boucau
<b>Mme DULIN</b>	D.D.A.S.S. des Pyrénées Atlantiques
<b>M. DURANDEAU</b>	D.D.E. des Pyrénées-Atlantiques – Service Maritime et Hydraulique
<b>Mme EYHERALT SAGASPE</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque – CETEM
<b>M. FAURUE</b>	Pilotage de l'Adour
<b>Mme FRONZES</b>	S.M.U.N.
<b>M. GAUDIN</b>	I.N.R.A.
<b>Mme GONZALEZ</b>	Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz
<b>M. GOURGAND</b>	Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques – Sous-direction de l'Environnement
<b>M. IVANDEKICS</b>	L.B.C. - Président A.D.I.U.P.B.
<b>M. JOINDOT</b>	D.R.I.R.E. Aquitaine
<b>M. KERHERNO</b>	Capitainerie du Port de Bayonne
<b>M. LE PORS</b>	D.D.E. des Pyrénées-Atlantiques – Service Maritime et Hydraulique
<b>M MAHAUT</b>	Marin Pêcheur – Syndicat des Pêcheurs Professionnels de l'Adour
<b>M. NEMORIN</b>	A.D.A.
<b>M. PACHON</b>	C.A.D.E.
<b>Mme RUMEBE</b>	IFREMER d'Arcachon
<b>M. SIMON</b>	Institution Adour
<b>M.SOULIER</b>	D.D.E. des Pyrénées-Atlantiques – C.T.P.E. – C.Q.E.L.
<b>M. TRISTANT</b>	Commandant du Port de Bayonne
<b>M.TRUT</b>	IFREMER d'Arcachon
<b>M. VIVIER</b>	Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz

**Madame DEQUEKER, Présidente** du Groupe Eau, ouvre la séance.

Elle souligne tout d'abord que c'est la première fois que le Groupe Eau du S3PI se réunit à la Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz.

Elle présente deux nouveaux arrivants dans le groupe :

- **M. LE PORS**, nouveau responsable de la D.D.E. maritime,
- **Mme FRONZES**, du Syndicat Mixte de l'Usine de la Nive, sollicitée pour assurer le secrétariat du Groupe Eau.

L'ordre du jour est reprécisé : intervention de M. JOINDOT de la DRIRE Aquitaine, puis présentation de l'avancement des études sur l'estuaire de l'Adour.

**Mme DEQUEKER** donne ensuite la parole à **M. JOINDOT**, de la DRIRE Aquitaine, secrétaire du S3PI.

**INTERVENTION DE M. JOINDOT (D.R.I.R.E. AQUITAINE) :**

---

**M. JOINDOT** propose de faire une présentation et un commentaire rapide sur le programme de recherche et de réduction des rejets de substances toxiques (application de la directive européenne 2000/60/CE du 23 octobre 2000).

Cette directive européenne a donc pour objet la mise en place dans chaque état membre d'un programme de réduction des substances toxiques. La méthode retenue en France porte sur une action nationale sur 5 ans. Il est nécessaire dans un premier temps de mettre en place, dans chaque région, un Comité de Concertation avec tous les acteurs.

L'objectif poursuivi est que ces Comités examinent les points où la recherche de toxiques est nécessaire et où une action doit être mise en œuvre pour leur réduction. Ceci est à mettre en place conformément aux termes de la circulaire ministérielle du 4 février 2002.

Où fera-t-on des recherches ? Comment ? Avec quel financement ?

En Aquitaine, la démarche démarre avec la mise en place d'un Comité Régional de Pilotage. Le Préfet de Région a missionné la D.R.I.R.E. sur l'encadrement opérationnel.

Les contacts sont en train d'être pris avec les partenaires potentiels ; notamment il est proposé d'associer le S3PI. Le Comité est en cours de constitution, il ne s'est pas encore réuni.

Pour l'Aquitaine, plusieurs bassins d'intervention ont été identifiés. Les premières actions se feront sur l'Adour. Ainsi un premier travail va être initié sur la zone de Lacq.

Après la zone pilote de Lacq, la démarche sera étendue à tout le bassin de l'Adour.

Dans les prochains mois, une réunion sera donc programmée sur les Pyrénées Atlantiques.

**Mme DEQUEKER** propose qu'une personne au moins soit déléguée par le S3PI pour participer au Comité de pilotage.

**M. BOTELLA** : Comment cela s'articule-t-il avec le SDAGE, les SAGE et l'action du Comité de bassin Adour-Garonne ?

**M. JOINDOT** répond qu'il n'y a pas d'articulation définie de façon précise, et que de plus l'Agence de l'Eau participera à ces travaux.

Les entreprises rejetant dans l'Adour seront identifiées par le Comité qui définira, entre autres, les analyses à mener. Cette démarche ne pourra en aucun cas être en contradiction avec le SDAGE.

**M. BOTELLA** fait part de ses doutes quant à l'efficacité du système et à son organisation.

**M. TRUT** présente les résultats provisoires du suivi 2002 sur les organismes vivants (mesures réalisées sur les huîtres).

Seuls les résultats de bactériologie seront présentés ; il manque la chimie organique et la chimie métallique à cause de problèmes d'analyses (retard).

**Points étudiés :**

- Z.I. Tarnos
- Adour Marégraphe
- Quai Edmond Foix
- Adour amont
- le 5<sup>ème</sup> point a été déplacé ; il est désormais situé au niveau du Quai du Bazet.

**Modification de la stratégie d'échantillonnage :**

Pour Escherichia coli, une fréquence mensuelle a été retenue.

Pour les Salmonelles, il s'agit également d'une fréquence mensuelle (l'année précédente, la fréquence trimestrielle avait entraîné des problèmes de représentativité).

Des recherches de sérotypes sont effectuées par l'Institut Pasteur. Elles seront disponibles à la fin de l'année.

Pour les métaux : la mesure de l'arsenic est abandonnée car les résultats ne sont pas représentatifs ; il n'est pas possible d'en faire une interprétation pertinente.

**Résultats portant sur la bactériologie :**

Les résultats mesurés en 2002 sont supérieurs à ceux de 2001 (qui reste une année particulière au niveau météo).

Sur les huit premiers mois de l'année 2002 : cinq valeurs ont dépassé 50.000 Escherichia coli, une valeur est au delà des 500.000.

Le point Quai du Bazet montre une contamination bactérienne élevée.

On peut mettre en évidence deux groupes de points :

- le pont urbain et les points de l'aval : la contamination est moyenne à forte, et équivalente sur les différents points,
- les deux stations de mesures du centre de la zone d'étude, dans l'agglomération : la contamination est très forte.

Le flux bactériologique est très important au niveau de l'agglomération.

**Evolution au point Adour Capitainerie [point A1]**

Ce point a été étudié il y a quelques années, avec la même méthodologie de mesure. Une analyse comparative a donc été faite.

La principale conclusion est que depuis le début des années 1990, la situation ne s'est pas dégradée : si la tendance est confirmée en 2003 alors une baisse de 50% en 10 ans de bactériologie intégrée par le vivant sera mise en évidence.

**Résultat portant sur la recherche des salmonelles :**

Au point A1, 3 échantillons sur 4 sont positifs aux salmonelles.

On observe un gradient croissant du pourcentage d'échantillons positifs aux salmonelles vers l'embouchure.

Il est à noter que des échantillons positifs aux salmonelles ont été trouvés sur les cinq points. Les sérotypes permettront ensuite de savoir s'il s'agit ou non de la même souche.

Ensuite, un traçage est possible pour déterminer l'origine des salmonelles (abattoirs, rejets urbains,...).

## **PRESENTATION DE M. BAREILLE (C.N.R.S. – U.P.P.A.)**

---

L'objectif de la mission confiée était d'établir un état de référence de la qualité de l'Adour aval.

La démarche d'étude comprend trois éléments :

- le diagnostic pollution,
- l'identification des sources locales de pollution et les calculs de flux,
- l'évaluation de la contribution amont / aval en fonction de la situation hydrologique.

Les points de mesures sont répartis du Bec des Gaves à l'embouchure. Des prélèvements d'eau et de sédiments sont faits dans l'estuaire.

Des points de mesures sont implantés au niveau des principaux points de rejet (principalement sur l'agglomération).

Les campagnes de mesures ont porté sur 22 sites, dont les ruisseaux et les zones de rejets principaux.

### **Résultats au niveau de l'estuaire :**

Ils mettent en évidence :

- une pollution notable en bactéries fécales (dans les eaux comme dans les matières vivantes),
- une pollution notable en métaux (dans les sédiments, les eaux et les matières vivantes) et notamment en cuivre, zinc et chrome
- une pollution organique également : T.B.T., H.A.P.

### **Origine des contaminations :**

En préalable, on peut noter que les mesures n'ont pas été faites pendant une période de lessivage important. Il sera important de faire, pour la prochaine campagne, un échantillonnage par temps de pluie.

Les résultats mettent en évidence huit sites présentant des flux importants, dont :

- o le Maharin,
- o l'Aritxague,
- o l'estuaire au niveau de quai de A.D.A.,
- o l'estuaire au niveau du quai du Bazet.

Ceci est vrai pour tous les métaux mesurés.

L'origine est à la fois industrielle, mixte et en provenance des stations d'épuration.

### **Contributions locales :**

Les données de flux locaux ont été mesurées sur plusieurs campagnes, en 2001. Pour les métaux, les plus fortes contributions proviennent de l'Aritxague, du Maharin, du quai du Bazet, de l'émissaire du SIDEC.

Pour ce qui est des micropolluants organiques, environ 80% viennent de l'amont par transport des MES.

Pour les mesures de bactériologie, quatre évaluations de flux ont été faites, pour des débits différents :

- en février : pour un débit moyen de l'Adour (380 m<sup>3</sup>/s), on constate globalement un équilibre amont / aval des contributions,

- en avril : pour un débit de crue de l'Adour (700 m<sup>3</sup>/s), le constat porte sur une « écrasante » contribution de l'amont (environ 90% du flux de bactéries),
- en juillet et en septembre : en période d'étiage de l'Adour, la contribution de l'agglomération représente 80 à 90%.

Quatre zones principales de rejet sont identifiées :

- o Quai du Bazet
- o Maharin
- o Aritxague
- o Rejets directs et diffus dans la Nive au niveau de l'agglomération : différence notable entre l'aval et l'amont de l'agglomération.

**M. AURIAULT** et **M. GOURGAND** mettent en garde **M. BAREILLE** quant aux interprétations proposées, du fait notamment de la très grande variabilité des mesures de bactériologie.

**M. BAREILLE** fait remarquer qu'il y a malgré tout de grosses constantes, par exemple tout ce qui provient de la zone industrielle de Tarnos. Il remarque également la variation de la part du flux au niveau du Maharin et de la station d'épuration du Pont de l'Aveugle : pourquoi une telle augmentation, que s'est-il passé ?

**Mme DULIN** souligne que sur le Maharin, il n'y a pas que la station d'épuration.

**M. GOURGAND** attire l'attention sur les interprétations qui sont faites des analyses et sur les conclusions en matière de bactériologie.

**M. SOULIER** souhaite préciser que, pour ce qui est des mesures dans l'eau, la bactériologie est importante à la sortie de l'estuaire malgré le sel.

**M. BAREILLE** assure qu'il est évident que les flux sont importants dans l'Adour au niveau des quatre sites identifiés.

**M. GAUDIN** précise que le fait de travailler sur des pourcentages, induit des éléments de variabilité qui n'existent pas réellement.

**M. GOURGAND** souhaite que soit précisé le nombre de prélèvement par point effectué, par exemple sur la campagne de septembre.

**M. SOULIER** lui répond qu'une mesure par point est effectuée.

**M. GOURGAND** ne remet pas en cause le fait qu'il y ait un flux important de bactériologie sur l'Adour mais souhaite qu'il soit clairement précisé que les résultats sont basés sur une seule mesure. La bactériologie reste quelque chose de très « volatil ».

**M. BAREILLE** souhaite préciser que sur une journée de campagne, plusieurs prélèvements sont effectués.

**M. SOULIER** assure que la bactériologie varie globalement peu au niveau des émissaires. Depuis 1996, on note une augmentation de la bactériologie au niveau des mesures eau (pas des coquillages) avec une moyenne de 7 000 à 8 000 germes.

**M. TRUT** rappelle que les mesures sur les huîtres intègrent les contaminations mais en lissant la variabilité, d'où leur intérêt. La cohérence des mesures est de plus garantie par le fait que la situation du prélèvement reste identique, et que les prélèvements se font avec une fréquence mensuelle.

**M. AURIAULT** souhaite faire une remarque sur les chiffres présentés pour les deux années.

Tout a été fait par temps sec ; or, en période de pluie le flux augmente (lessivage, relargage...) nettement, et on voit tout de suite l'influence sur les plages. C'est quant il pleut que se posent les problèmes.

**M. BAREILLE** reconnaît que cela est probablement vrai. Les flux auraient été très certainement plus importants.

**M. PACHON** intervient par rapport à la station d'épuration du Pont de l'Aveugle. Il souhaiterait que les résultats avancés soient comparés aux bilans réalisés par le SATESE sur les dernières années pour établir une corrélation éventuelle.

**M. GOURGAND** souhaite que l'on ne se trompe pas sur ses propos. Il ne s'agit pas d'une critique de l'étude. Simplement, de tels résultats sont à annoncer avec prudence, et doivent pour le moins être nuancés.

**M. BAREILLE** reconnaît cela. Pour faire une campagne vraiment fiable de bactériologie, il faudrait y être toutes les minutes ! En revanche, il maintient que les quatre zones qui contribuent majoritairement au flux de bactériologie sont identifiées.

**M. GOURGAND** se dit tout à fait d'accord sur ce point.

**Mme DULIN** intervient pour souligner qu'un des problèmes de ces résultats est l'absence de mesures par temps de pluie.

**M. BAREILLE** reprend ensuite son exposé.

Pour l'étiage de septembre, il a été constaté que seulement 1,5% du flux bactériologique venait de l'amont.

Le bilan du flux entrant par rapport au flux sortant de l'estuaire montre qu'un abattement important a lieu, probablement du à la dilution, à la salinité mais également au stockage dans les sédiments.

En période de crue, 90% des flux viennent du bassin versant, c'est-à-dire de l'amont.

Le bilan en période de crue montre que le flux sortant est supérieur au flux entrant, ce qui conduit à la remise en suspension des sédiments accumulés : effet de « chasse d'eau ».

Pour terminer sur la bactériologie, M. BAREILLE souhaitait rappeler les dangers liés à la santé publique. Il fait référence au programme d'études « Seine aval ». Certaines des bactéries trouvées sont susceptibles de générer des maladies importantes.

**M. BAREILLE** présente ensuite quelques résultats portant sur le comportement et le devenir des contaminants dans l'estuaire.

L'étude porte sur des coquillages : *Corbicula* (eau douce, en amont du bassin versant) et *Scrobularia plana* (en aval du bassin versant, sur le bas estuaire).

La dynamique de l'estuaire influe sur l'interprétation des mesures : cela est lié notamment à la variabilité de la salinité.

La qualité des eaux dépend aussi fortement de la qualité des sédiments dans l'estuaire et de l'importance du phénomène de relargage.

Les résultats sur *Scrobularia plana* confirment les résultats des mesures sur les sédiments présentés précédemment.

En termes de perspectives, seraient à rechercher les réponses aux questions suivantes :

- y a-t-il une accumulation de bactéries fécales dans la masse d'eau à l'étiage ?
- y a-t-il une accumulation de bactéries fécales dans les sédiments ?
- y a-t-il une accumulation de micro-polluants dans les poissons de l'estuaire ?

**M. BAREILLE** propose au groupe de travail la réalisation de mesures complémentaires, notamment une campagne de pêche pour analyser ensuite les organes des poissons.

**M. TRUT** précise que les analyses sur les poissons doivent être faites sur les muscles et non sur les viscères ; ceci pour faire le lien avec le risque pour la santé publique.

**M. BAREILLE** approuve ce point mais souligne que, même si les viscères ne sont pas consommés, leur analyse apporte une réponse scientifique.

**M. TRUT** souligne qu'alors il ne s'agit plus d'une approche santé publique.

**M. PACHON** souhaite faire différentes remarques :

- concernant l'importance des sédiments pollués : il attire l'attention sur le futur dragage du port de plaisance, et l'impact de cette opération ;
- concernant le réseau national IFREMER : les mesures mettent en évidence depuis plusieurs années un pic de naphthalène. L'Adour semble concerné par ce phénomène : qu'en est-il ? quelle en est l'explication ?

**M. BOTELLA** précise que le naphthalène contient du benzène.

**M. SOULIER** remarque que, pour le port de Bayonne, aucun problème particulier n'est rencontré sur les sédiments, principalement des sédiments grossiers (analyses faites par le laboratoire IEB de Bordeaux).

**M. BAREILLE** ajoute que la pollution s'accumule essentiellement dans les zones de sédiments fins (vases).

**M. PACHON** rappelle qu'il parlait du Port de plaisance et non du Port de Bayonne.

**M. SOULIER** souhaite présenter en quelques mots les propositions faites à la D.I.R.E.N. :

- programmer des campagnes supplémentaires par temps sec pour confirmer les résultats,
- programmer une campagne par temps de pluie.
- pour la bactériologie contenue dans l'eau, faire tourner le modèle SEAMER pour évaluer l'incidence sur le débouché en mer,
- modéliser le déplacement des masses d'eau avec les charges de pollution.

**M. TRUT** signale qu'il n'existe pas de modèle de l'estuaire mais bien un modèle de panache polluant sur la côte. Il faut donc retravailler sur le modèle pour répondre à cette question.

Par ailleurs, concernant la bactériologie dans la masse d'eau, il estime que les conclusions sont fondées sur peu de résultats. Selon lui, il faut faire évoluer la stratégie avec plus de mesures sur des points ciblés.

**M. SOULIER** estime qu'il est préférable de finir l'étude avant de modifier la stratégie d'intervention.

**M. GOURGAND** souligne la pertinence de la remarque de M. TRUT.

**M. BAREILLE** approuve également et précise que, concernant les métaux, les prélèvements ont déjà été focalisés sur les points identifiés.

**M. COLIBEAU** soutient aussi cette proposition. Il souligne que les trois années de l'étude passent très vite. Selon lui, il faut déjà préparer une évaluation de la suite de ces investigations et notamment, prévoir la mise en place d'un observatoire permanent.

**M. GOURGAND** pense également qu'il est urgent de s'en préoccuper. La question se pose de savoir qui va monter le réseau et le gérer.

Il est important de travailler dès maintenant sur la mise en place d'un réseau pérenne afin de ne pas avoir de période vide dans les séries de données. Il ajoute qu'il faut aussi penser à solliciter des financements européens dont la mise en place prend 1 à 2 ans.

**M. PACHON** demande à disposer avant les réunions d'une synthèse des documents, afin de pouvoir les préparer.

**Mme FRONZES** lui précise qu'un compte-rendu sera fait permettant de faire le point avant la prochaine réunion.

**M. BAREILLE** indique également que le document de synthèse transmis par e-mail pourra lui être communiqué, s'il n'en dispose pas.

**M. AURIAULT** intervient pour dire que les résultats présentés ont démontré des choses déjà pressenties. Concernant l'identification des points noirs, il considère effectivement important de pérenniser le réseau mais surtout il pense que des actions sont à engager notamment à travers les outils existants tels que la Charte de l'Environnement, les conventions de déversement avec les industriels, le Contrat de rivières des Nives, ...

Il s'interroge également sur :

- une étude plus fine et ciblée des rejets : au-delà des outils déjà en route il existe d'autres moyens, d'autres techniques... ;
- la mise en place d'actions concrètes nouvelles, au delà des campagnes de mesures.

**M. IVANDEKICS** approuve et souligne qu'il faut être clair désormais sur la question de savoir qui pollue.

**M. BOTELLA** souligne que ces travaux sont remarquables. Il s'interroge sur l'étude par exemple des contaminants pharmaceutiques. Il insiste également sur les risques pour la santé.

**M. MAHAUT** précise, au regard de son expérience et de sa connaissance du fleuve, qu'il existe de nombreux autres points noirs que les quatre définis. Il rappelle la catastrophe écologique de Urt. Il ajoute que lorsqu'il pêche la civelle le long de la Sous-Préfecture, il doit interrompre son travail après deux heures de marée, à cause des remises en suspension de tous les dépôts dans l'Adour. Il remonte alors jusqu'à Lahonce pour pêcher.

**M. BAREILLE** apporte quelques informations complémentaires. Une thèse se prépare à Bordeaux I sur les produits pharmaceutiques, et l'Adour fait partie des sites d'étude. Il ajoute que les observations de M. MAHAUT ont également été constatées pendant les mesures.

Pour conclure, **Mme DEQUEKER** propose qu'un petit groupe de travail soit constitué pour avancer sur la suite de l'étude et l'éventualité d'un réseau pérenne ; elle ne souhaite pas en assurer la Présidence et fait appel aux bonnes volontés pour son organisation et son animation.

Par ailleurs, elle présente ses félicitations à M. SOULIER pour son remarquable travail d'encadrement des D.E.S.S. présentés à l'université Montaury.

Enfin, elle s'adresse à la salle pour traiter d'éventuelles questions diverses avant de clôturer la séance.

**M. IVANDEKICS** s'adresse aux scientifiques présents, pour leur demander comment l'éthanol et le méthanol pourraient se transformer en métaux lourds !!!

**M. BAREILLE** répond que cette transformation est bien sûr impossible mais qu'en revanche il arrive que l'éthanol et le méthanol contiennent des métaux à l'état de traces.

**Mme DEQUEKER** clôt les débats, en précisant qu'une Réunion du groupe Risques Majeurs se tiendra le 16 octobre 2002 précisément sur le projet de l'usine de colle à bois, Derivados Forestales.

Rendez-vous est pris pour la prochaine réunion du groupe Eau, le **mercredi 12 mars 2003**.